

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le Département de l’Ain, présidé par Jean DEGUERRY, cela représente plus de 221 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;

- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de l'Ain, présidé par **Jean DEGUERRY**, **221,16 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Aménagement de la Maison du Petit Prince
- Valorisation du site des Soieries Bonnet
- Rénovation du technopôle Alimentec
- Soutien à la création de maisons des professionnels de santé
- Rénovation du site de l'abbaye d'Ambronay
- Création de la Cité des Plastiques de Demain
- Soutien au musée de la grande vapeur à Oyonnax
- Rénovation de la cathédrale de Bourg-en-Bresse
- Réaménagement du camping de la plaine tonique
- Construction de la voie verte la Traverse
- Rénovation du monastère Royal de Brou
- Relocalisation et rénovation du Resto du Cœurs à Bourg en Bresse
- Aménagement des berges du Rhône
- Construction d'un bâtiment et d'une tribune pour le complexe sportif et récréatif sur plaine d'Arlod
- Construction de la liaison piétons-cycles Maconnex-Divonne
- Construction d'un Pôle de l'entrepreneuriat dans le Pays de Gex
- Création d'un quartier des Savoirs et des Entreprises dans la Plaine de l'Ain

- Réhabilitation de trois friches industrielles : abattoirs la Bresse à Méziériat, Scierie Corsant à Perrex, usine SCIAM à Pont de Veyle
- Plan d'investissement pour la préservation et la gestion de la ressource en eau
- BHNS Trévoux-Lyon
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés
- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

